

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 18 décembre 1987

La séance est ouverte à 10 heures.

Prières

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 17 décembre, de la motion de M^{lle} Carney: Que cette Chambre approuve l'Accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui est dans l'intérêt national et dont le texte légal a été déposé à la Chambre des communes le vendredi 11 décembre 1987, ainsi que de l'amendement de M. Langdon (p.11885.)

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les représentants des partis se sont consultés quant à l'ordre des députés qui prendront la parole. Je crois savoir que le premier ministre (M. Mulroney) tient à prendre la parole ce matin; nous l'entendrons volontiers.

Dans ces conditions, je propose que nous convenions de ce qui suit: une fois que le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) aura terminé son exposé, le premier ministre pourra prendre la parole, suivi d'abord du chef de l'opposition officielle, puis du chef du Nouveau parti démocratique. Évidemment, la période des questions débutera à l'heure habituelle, tout comme les affaires courantes.

Je songe par exemple que le premier ministre pourrait terminer son exposé, s'il le désire, à 11 heures. Puis nous pourrions passer aux affaires courantes et à la période des questions. Une fois la période des questions terminée, le chef de l'opposition officielle pourrait prendre la parole, suivi du chef du Nouveau parti démocratique.

M. Lewis: Monsieur le Président, nous sommes satisfaits de cet arrangement qui vise à permettre au chef de l'opposition officielle (M. Turner) de prononcer tout son discours sans interruption. Nous en sommes satisfaits, pourvu qu'il soit entendu que si le premier ministre (M. Mulroney) devait poursuivre son exposé un peu au-delà de 11 heures, l'heure fixée pour les déclarations des députés, la présidence accepterait de ne pas voir l'horloge pour permettre au premier ministre de terminer.

M. Gray (Windsor-Ouest): J'accepte volontiers cette condition, pourvu qu'elle ne réduise pas d'autant le temps accordé aux déclarations des députés et à la période des questions.

M. le Président: Vu les événements de ce matin, on a proposé que le premier ministre (M. Mulroney) ait toute latitude pour poursuivre ses observations, même au-delà de 11 heures. Les partis semblent s'être entendus là-dessus. Sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le Président: A la condition évidemment que cela ne réduise pas d'autant le temps alloué normalement aux déclarations des députés et à la période des questions. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Il en est ainsi ordonné.

• (1010)

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, comme je le signalais hier au début de mon discours, nous devons continuer à répéter durant le présent débat que nous ne discutons pas d'un libre-échange théorique. Nous ne débattons pas les avantages et les inconvénients du libre-échange classique que nous avons étudié à l'université. Malheureusement, c'est ce que font certains députés qui participent au débat. Ils nous demandent de discuter de la théorie du libre-échange et ils nous demandent comment nous pouvons nous y opposer.

Non, nous ne débattons pas la théorie du libre-échange, mais un accord signé entre le Canada et les États-Unis annoncé à la Chambre le 5 octobre dernier et dont nous avons obtenu le texte intégral la semaine dernière seulement, soit le 11 décembre. C'est cela qui doit retenir notre attention. Nous devons nous demander si cet accord très particulier est en somme une bonne chose pour le Canada. Les députés libéraux en sont venus à la conclusion que ce n'est guère bon pour le Canada, que nous avons renoncé à trop de choses pour le peu que nous avons obtenu.

En passant, nous notons avec intérêt ce que le premier ministre (M. Mulroney) et certains ministres disaient au sujet du libre-échange en général avant les élections de 1984. Repor-tons-nous à un article de la revue *Maclean's* publié en 1983. On avait alors demandé au premier ministre et à plusieurs autres ministres actuels ce qu'ils pensaient du libre-échange, car à ce moment-là ils participaient à la course à la direction du parti conservateur. Voici ce que déclarait le premier ministre en 1983: